

## FORMATION CACES R 386 PEMP/NACELLE

### **OBJECTIF**

A l'issue de cette formation le stagiaire doit :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) aux élévateurs de personnel à nacelle afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 386 de la CNAM.

### **PUBLIC**

Conducteur engin  
Aptitude médicale à travailler en hauteur  
18 ans minimum  
Compréhension du Français

### **DUREE**

Initiale 1 catégorie : 3 jours  
Recyclage 1 catégorie : 2 jours  
Initiale 2 catégories : 4 jours  
Recyclage 2 catégories : 2 jours

### **EFFECTIF**

6 maximum

### **PRE-REQUIS**

Aptitude médicale à travailler en hauteur  
18 ans minimum  
Compréhension du Français

### **PROGRAMME**

- Théorie et pratique :
- Obligations constructeur et employeur
    - Types d'engins
    - Règles de stabilité
  - Respect des distances



INCENDIE



SECOURISME



PREVENTION



FORMATEURS

- Prise en poste sur l'appareil
- Manœuvre translation et élévation
  - Opération de maintenance
- Les différentes natures de sol.

### VALIDATION

Certificat CACES + Attestation de compétence délivrée par un testeur CACES



INCENDIE



SECOURISME



PREVENTION



FORMATEURS